

17/10/2025

**PLF 2026 : plan de liquidation à grande ampleur des Ateliers et Chantiers d'Insertion ?**

*Ça ne tient plus pour les ateliers et chantiers d'insertion : quelles solutions pour les personnes éloignées de l'emploi privées d'accompagnement ?*

*Le réseau CHANTIER école appelle à l'annulation des restrictions budgétaires sur l'IAE et les chantiers d'insertion. Diminuer le soutien financier à ceux qui accompagnent les plus éloignés de l'emploi est une vision à très court terme ; quels effets demain pour les personnes privées d'accompagnement, comme pour notre société, dans quelques années ?*

Le 17 octobre est la journée mondiale du refus de la misère.

Elle progresse pourtant encore en France : l'Observatoire des inégalités souligne qu'en 2023, 5,4 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté médian (moins de 1 073 € par mois), soit 8,4 % de la population contre 6,8 % en 2022. La baisse du chômage, amorcée en 2015, s'est arrêtée net.

Pourtant, lors des annonces budgétaires du 15 octobre 2025, les coupes sont massives dans les secteurs qui luttent contre la précarité pour les personnes éloignées de l'emploi. Malgré les engagements de relance de l'économie et de lutte contre le chômage annoncés par le Gouvernement, la politique de retour à l'emploi serait durement amputée : - 14 % du budget global de l'insertion par l'activité économique, soit 200 millions d'euros sur un an. L'État affaiblit les structures qui accompagnent les plus éloignés de l'emploi

Cela équivaut à la disparition de 20 000 postes en moins soit près de 60 000 parcours IAE supprimés, et autant de personnes non accompagnées. Parmi ces personnes, 10 000 sont éligibles à un parcours en ateliers et chantiers d'insertion.

Pour ces personnes les plus éloignées de l'emploi, l'absence d'accompagnement et l'impossibilité d'accueil dans un ACI s'ajoute à d'autres freins (données DARES) : 40% sont en recherche d'emploi depuis plus de deux ans, 70 % sont bénéficiaires de minimas sociaux, 36% ont un niveau d'études inférieur au CAP.

**En cette Journée mondiale du refus de la misère, les ateliers chantiers d'insertion se mobilisent pour alerter : que se passerait-il s'ils n'étaient plus là ?** Ce sont des personnes privées de solution d'insertion, privées de formation, privées d'un accompagnement qui redonne confiance, qui permet de se soigner, qui autonomise.

L'insertion ne se décrète pas elle se construit.

Il est encore temps de réagir à l'alerte sur l'impact catastrophique de la baisse des budgets de l'insertion par l'activité économique et des ateliers et chantiers d'insertion en particulier l'arrêt net de parcours d'insertion, sur la suppression d'offres de nouveaux parcours, l'arrêt de milliers de formation et le risque croissant de fermetures de structures.

À partir du 17 octobre, les ACI alertent, et une partie d'entre eux bloquerons les recrutements en contrats d'insertion. Cela signifie que les ateliers chantiers d'insertion mobilisés n'accueilleront pas de nouvelle personne en parcours d'insertion au sein de leurs structures afin de démontrer en creux leur rôle essentiel. Comme le dit un adhérent CHANTIER école, *"Bloquer les recrutements c'est montrer à nos prescripteurs l'effet concret que nous anticipons (à force de fragilisation de nos dispositifs ACI), qu'ils se retrouvent un jour sans solutions pour les publics que nous accueillons"*.

La demande est urgente : que dans le cadre du projet de loi de finances 2026, le budget consacré à l'IAE soit rétabli au minimum à son niveau de 2024, en y intégrant l'évolution du SMIC, y compris celle de 2026.

C'est une exigence de cohérence avec les besoins sociaux et les capacités des SIAE.

Contacts presse :

- Mathilde Wattecamps, CHANTIER Ecole

[m.wattecamps@chantierecole.org](mailto:m.wattecamps@chantierecole.org), 07 63 05 84 08